



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immeubles collectifs

Question écrite n° 116063

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'existence d'une formule juridique appliquée à l'étranger qui permettrait la création d'une coopérative d'habitants. Ce type de projet, destiné aux personnes âgées isolées, propose de mettre en place une cogestion et une coparticipation pour qu'au-delà de la problématique de l'habitation, des liens sociaux et humains se tissent entre les habitants. Aussi elle lui demande s'il a engagé des réflexions sur ce sujet et si, à l'occasion de l'étude du texte sur le risque dépendance, il pourrait y avoir des propositions gouvernementales en ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116063

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8314

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)